



victime d'une escroquerie (publicité mensongère)

Par **annesophie013**, le **19/04/2013** à **09:41**

Bonjour,

Récemment j'ai acheté une prestation de soins dans un institut de beauté. Sur la brochure de l'institut était affiché 690€. Au dos de la brochure était affiché 2 type de carte de fidélité une a 33€ (valable 6 mois et une autre a 59€ (valable 1 an) la patronne m'a dit que pour bénéficier du tarif à 690€ il fallait que j'achète la carte à 59€. je lui ai dit que je préférerais celle à 33€ car elle était valable 6 mois. elle m'a dit qu'elle n'existait plus !!! pourtant elle est bien sur la brochure ?!! oui mais on ne la fait plus et ça me coûte trop cher de changer la brochure. déjà gros problème car publicité mensongère...

ensuite une amie s'est fait passer pour une cliente elle lui a demandé des renseignements sur la même prestation que j'ai prise et là la patronne lui a dit je vous le fais 690€. mon amie lui dit alors "et les cartes de fidélité ?" la patronne lui dit "non pour vous c'est 690€. deuxième gros problème ! elle fait ses propres tarifs comme elle l'entend et surtout à la tête du client. que puis faire ???porter plainte ? contacter qui ? merci